ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'ÉPURATION DES EAUX USÉES COSSONAY-PENTHALAZ-PENTHAZ-DAILLENS-BETTENS

Au Conseil Intercommunal 1303 Penthaz

Penthalaz, le 25 mai

Rapport de la Commission des Finances et de la commission Technique sur le préavis du Comité de Direction N°1/2015 relatif au traitement des eaux mixtes.

La Commission des Finances et la Commission Technique, représentées par .

Messieurs Roland Pantet, Philippe Mielvaque ,André Borgeaud, pour la commission des finances. Madame Sylvie Demont, Messieurs Pierre-Michel Devenoge, Jean-François Pollien, Charles Edouard Gavin pour la Commission Technique, se sont réunies le 12 avril et le 16 mai, à la station d'épuration pour étudier le préavis N°1/2015 relatif au traitement des eaux mixtes.

Le Comité de Direction au complet, était représenté par Messieurs René Devantay, René Nicolet et Philippe Gerhard, ainsi que Bernard Augsburger secrétaire/comptable de l'association. Nous tenons à les remercier de leur disponibilité et des réponses apportées.

Le présent rapport a été transmis à tous les membres et aux suppléants, pour d'éventuelles corrections ou précisions.

La commission des finances ainsi que la commission technique ont été convoquées à deux reprises pour étudier les mêmes objets.

Les deux commissions ont un avis identique sur le sujet. Dès lors, il a été décidé qu' un rapport serait rédigé au nom des deux commissions.

le comité de direction a convoqué la commission des finances et la commission technique, le 16 avril et le 12 mai.

le 16 avril le comité nous a présenté la problématique des eaux mixtes, soit un mélange d'eau usée et d'eau claire se déversant en quantité importante lors de fortes précipitations.

Un projet d'assainissement de cette situation a été étudié par le comité de direction. Etant donné que celui ci n'était pas prévu dans la transformation de la STEP, le comité de direction a voulu connaître les avis des deux commissions avant d'élaborer un préavis.

Les deux commissions ont soutenu le comité dans leurs démarches.

Séance du 12 mai

Le comité nous a présenté le péavis 1/2015 traitement des eaux mixtes.

Comme indiqué sur le préavis les légères modifications d'un collecteur a provoqué plusieurs inondations sur le site de la STEP, principalement sur la route voisine.

Cette situation est due à une quantité toujours plus importante d'eau mixte lors de précipitations abondantes.

les causes principales sont:

Les séparatifs des communes qui ne sont de loin pas terminés.

Les eaux claires parasites qui se déversent dans les eaux usées.

La situation n'est pas nouvelle. Par le passé la STEP a fréquemment dû déverser les surplus d'eaux mixtes dans le milieu naturel. Situation qui s'est péjorée suite à la modification de canalisations mais aussi par des volumes d'eaux mixtes, toujours plus importantes.

Au vu du problème récurant de cette situation, et sachant que même après un assainissement optimum des réseaux des communes, le volume d'eaux mixtes provenant de ces pluviométries particulières sera certainement encore longtemps important et supérieur à notre capacité d'absorption.

Il faut donc résoudre ce problème rapidement. Une station d'épuration qui déborde et qui envoie régulièrement, lors d' orages violents, une partie de ces eaux usées à la Venoge ne correspond pas à ce que l'on en attend.

La solution proposée d'utiliser les deux décanteurs secondaires en deux bassins de rétention des eaux pluviales, nous semble adaptée et permet d'utiliser des structures déjà en place.

Le comité de direction a mandaté l'entreprise Triform pour élaborer un projet qui va dans ce sens

les travaux d'assainissement et de transformation sont toutefois conséquents, ils se chiffrent à environ 600.000 Fr selon l'étude qui nous a été présentée.

Cet investissement nous paraît nécessaire au vu de la quantité importante de polluants qui pourront être traités et non pas rejetés dans le milieu naturel.

Ce qui nous permet de mieux répondre aux exigences légales et de préserver nos cours d'eau.

Ce projet ne prétérite pas les futurs projets de la STEP qui pourraient se présenter assez rapidement, tel que le traitement des micropolluants.

Le comité de direction a déjà anticipé les surfaces et volumes à réserver pour ces futures installations.

Financements:

Le comité direction a demandé aux communes membres de notre association si celles-ci désiraient participer à cet investissement, étant donné que ce volume d'eau est dû à des eaux claires qui se mélangent au eaux usées.

Au vu des réponses plutôt mitigées, le comité nous propose un financement par l'association. Ceci n'est pas un problème en soi, étant donné que les communes finances la STEP par les taxes d'épurations. De plus cela permettra d'engager les travaux rapidement.

Les travaux seront mis en soumission par notre comité.

Le planning est le suivant. Juillet 2015 travaux de canalisations. janvier 2016 raccordement des bassins Les Commissions constatent l'urgence de ces travaux. La réaffectation des décanteurs est une bonne opportunité et peut-être intégrée dans les travaux actuels. Le financement est supportable par l'association.

Les Commission vous propose d'adopter les conclusions suivantes.

Conclusions:

Le Conseil Intercommunal de l'AIEE

- 1. Vu le préavis du Comité de direction N°1/2015, relatif au traitement des eaux mixtes.
- 2. Ouï le rapport des commissions chargées d'étudier cette affaire.
- 3. Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour.

<u>Décide</u>

D'autoriser le Comité de direction de notre association à entreprendre les travaux nécessaires.

De financer ces travaux par un emprunt auprès d'un établissement financier ou par les liquidités courantes de l'Association.

De porter la valeur de ces travaux à l'actif du Bilan et l'amortir sur une période de 30 ans au plus.

D'inscrire les charges d'exploitation dans ses prochains budgets

Les membres de la commission des Finances. Les membres de la commission Technique

Roland Pantet

Philippe Mielvaque

André Borgeaud rapporteur

Sylvie Demont

Pierre-Michel Devenoge

Jean-François Pollien

Charles Edouard Gavin

R Pants